



1^{ER} OCTOBRE 2014

SUCCES DU PLACEMENT D' ACTIONS ORANGE PAR **BPIFRANCE** POUR ENVIRON 584 MILLIONS D'EUROS

Paris, le 1er octobre 2014 - **Bpifrance**, via **Bpifrance Participations**, filiale à 100% de **Bpifrance Groupe**, annonce aujourd'hui le succès du placement d'environ 50 millions d'actions Orange, représentant 1,90% du capital de la société, dans le cadre d'un placement privé par construction accélérée d'un livre d'ordres auprès d'investisseurs institutionnels..

Cette cession s'est effectuée au prix de 11,6 euros par action. Le placement privé a été dirigé par Goldman Sachs en qualité de Coordinateur Global et Teneur de livre associé et BNP Paribas en qualité de Teneur de livre associé.

Cette cession s'inscrit dans le cadre d'une politique de gestion active des participations de Bpifrance. Le produit de la cession de ces titres, servira notamment à financer de nouveaux investissements dans le cadre de la mission de financement des entreprises françaises qui a été confiée à **Bpifrance**.

A l'issue de cette opération, **Bpifrance Participations** détiendra 11,6% du capital et des droits de vote d'Orange et entend demeurer un actionnaire significatif au capital d'Orange. A ce titre, **Bpifrance Participations** a souscrit un engagement de conservation sur l'intégralité de sa participation résiduelle dans Orange auprès du Chef de file et Teneurs de livre associés, pour une durée de 180 jours à compter du règlement-livraison de l'opération.

Il n'y aura pas de modification du pacte d'actionnaires liant l'Agence des Participations de l'Etat et **Bpifrance Participations** qui, à la suite de la transaction, détiendront conjointement plus de 25% du capital d'Orange et demeureront les premiers actionnaires de la société.

Cette opération n'entraînera aucun changement dans la représentation de Bpifrance Participations et de l'Etat au Conseil d'administration d'Orange.

Contact presse :

Antoine Boulay

Tel : (0)1 41 79 83 76 - antoine.boulay@bpifrance.fr

A propos de Bpifrance

Créé par la loi du 31 décembre 2012, **Bpifrance** (banque publique d'investissement) est issu du rapprochement d'OSEO, du FSI, de CDC Entreprises et de FSI Régions. Ses deux actionnaires sont l'État et la Caisse des Dépôts. Il a pour vocation d'accompagner les entreprises (PME, ETI et entités de taille plus importante à dimension stratégique pour l'économie française), de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance assure en outre des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à l'export et à la croissance externe. Il représente un interlocuteur unique des entrepreneurs dans chaque région pour tous leurs besoins en financement et en investissement. **Bpifrance Participations** est détenue à 100% par **Bpifrance**.

Pour plus d'information : www.bpifrance.fr - suivez nous sur Twitter : @bpifrance



Avertissement

Aucune information ni aucune communication relative à l'offre décrite dans le présent communiqué ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été ni ne sera entreprise dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'offre mentionnée dans le présent communiqué peut faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. **Bpifrance Participations** n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces éventuelles restrictions. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement Européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace Economique Européen et telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73 UE dans la mesure où celle-ci a été transposée dans l'Etat membre concerné de l'Espace Economique Européen (la « Directive Prospectus »).

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de vente ou une offre de souscription ou comme destiné à solliciter un ordre d'achat ou de souscription dans un quelconque pays.

L'offre et la vente des actions Orange par **Bpifrance Participations** en France sera effectuée dans le cadre d'un placement privé auprès d'investisseurs qualifiés, en conformité avec les dispositions de l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier et les autres dispositions législatives et réglementaires applicables. L'offre ne sera pas ouverte au public en France et ne saurait par conséquent être considérée comme une offre au public au sens de l'article L. 411-1 du Code monétaire et financier. L'offre n'a pas donné lieu à l'établissement d'un prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers.

Les valeurs mobilières n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées en vertu du « U.S. Securities Act » de 1933, tel que modifié, et ne peuvent pas être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique en l'absence d'un enregistrement ou d'une exemption d'un tel enregistrement. **Bpifrance** n'a pas l'intention d'enregistrer tout ou partie de l'offre mentionnée dans le présent communiqué aux Etats-Unis d'Amérique ni de procéder à une offre publique aux Etats-Unis d'Amérique.

Ce document ne constitue pas une offre publique de valeurs mobilières au Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, ce document ne peut être distribué et n'est destiné (i) qu'aux personnes ayant une expérience professionnelle dans le domaine des investissements régis par les dispositions de l'article 19(5) de la loi « Financial Services and Markets 2000 (Financial Promotion) Order 2005 », telle que modifiée (le « Financial Promotion Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations, etc. ») du Financial Promotion Order ou (iii) aux personnes à qui ce document peut autrement être légalement transmis (les « Personnes Concernées »). Au Royaume-Uni, aucune autre personne qu'une Personne Concernée ne peut agir sur la base de ce document ; tout investissement ou activité d'investissement à laquelle ce document fait référence ne pourra être réalisé que par les seules Personnes Concernées.

Toute décision d'investissement relative à l'achat d'actions Orange ne saurait être prise que sur le fondement des informations publiquement disponibles relatives à Orange. Ces informations ne relèvent pas de la responsabilité de Bpifrance Participations.